

Stage – Pratiques durables des trails

Durée : 6 mois à partir du 1^{er} février 2025

Localisation : La Plaine des Palmistes et St Denis (La Providence)

Contexte et organisation :

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement. La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord). Afin de répondre à ces enjeux, le parc délivre des autorisations pour les activités et constructions en cœur de parc. Il accompagne également les travaux d'entretien courant et de grosses réparations des équipements d'intérêt général qui ne relèvent pas d'une autorisation. Afin d'améliorer l'accompagnement de ces travaux, le parc souhaite formaliser en 2025 un retour d'expérience sur les réponses apportées par le parc aux demandes de travaux formalisées depuis sa création.

Le Parc national de La Réunion et l'Office National des Forêts (ONF) délivrent des autorisations pour les manifestations sportives se déroulant en cœur de Parc national et sur le domaine départementalo-domanial. Parmi elles, les trails et ultra-trails représentent environ 70 manifestations chaque année. Le Parc national souhaite mettre à jour et rendre plus lisible l'instruction de ces autorisations pour les organisateurs de trails.

En parallèle, un projet de recherche-action « Interreg RAID » porté par l'Institut de Recherche et Développement (IRD) sera lancé en 2025. Il étudiera les impacts du trail sur les invasions (EEEv), spatialisera les zones minimisant les impacts sur l'environnement et accompagnera les organisateurs de trails pour améliorer les pratiques.

Missions :

Ce stage se déroule au sein du service « appui à l'aménagement et développement durable » du Parc national. Il est encadré par la chargée de mission « fréquentation durable ». Le/la stagiaire sera amené.e à interagir avec le reste du service (stage en parallèle sur le retour d'expérience sur les travaux en cœur de parc, développement d'une application de gestion des autorisations), mais aussi le service « protection du patrimoine naturel » (SPPN) (projet d'étude de la fréquentation sur le massif de la Roche écrite). En externe, le/la stagiaire sera en lien avec l'ONF et l'IRD.

1. Etat des lieux des pratiques des manifestations sportives

- Analyse des données des autorisations de trails et de survols par hélicoptère accordées par le Parc national et l'ONF, ainsi que des résultats des contrôles effectués
- Parangonnage des territoires ayant encadré les manifestations sportives
- En lien avec le projet Interreg RAID, l'ONF et le SPPN, réalisation d'une cartographie et d'une typologie de l'impact des manifestations sportives sur les patrimoines, en croisant :
 - o les itinéraires, nombre de participants, fréquence et période des trails, ainsi que des aménagements nécessaires (ravitaillements / hélicoptère)
 - o les enjeux localisés des patrimoines (zone fonctionnelle pour l'avifaune, habitat sensible, conflit d'usage avec les habitants...)
- Production d'un rapport synthétique, avec propositions d'actions du Parc national pour améliorer l'accompagnement et l'encadrement des trails

2. Affiner la connaissance de l'impact des manifestations sportives sur le terrain

En appui au projet Interreg RAID :

- Déploiement sur le terrain des protocoles de connaissance :
 - o de la dissémination d'espèces exotiques envahissantes végétales (collectes de graines pré, mid et post-course)
 - o de la dissémination de déchets, notamment organiques, sur les ravitaillements et les sentiers
- Production d'une synthèse des premières données et d'affinage de la typologie définie en étape 1

Formations visées : Master II en gestion de l'environnement, gestion des territoires, STAPS, développement durable...

Personnes à contacter : contact-rh@reunion-parcnational.fr

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre exclusivement à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr avec demande d'accusé de réception automatique.